



SAINTE EULALIE EN BORN
www.sainteulalieenborn.fr



Numéro 142

26 octobre 2024

Mairie adresse : 81 rue du Lavoir
Mairie téléphone : 05.58.09.73.48
Courriel : mairie@sainteulalieenborn.fr

ET SI VOUS EMPRUNTIEZ DES JEUX DE SOCIÉTÉ À LA LUDO-MÉDIATHÈQUE !

À compter du 1^{er} novembre et jusqu'au 31 mars, la ludo-médiathèque sera de nouveau ouverte les dimanches de 14h à 17h. De plus, depuis le début du mois d'octobre, il est désormais possible d'emprunter des jeux de société pour jouer à la maison ! N'hésitez pas à venir nous retrouver durant les horaires d'ouverture afin de connaître les modalités de prêt.

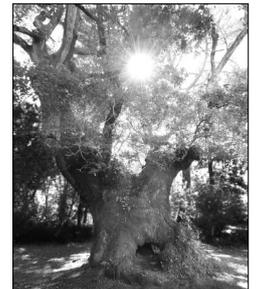


Dans sa programmation du mois, la ludo-médiathèque vous propose une rencontre avec la Société Mycologique Landaise (SOMYLA), le samedi 02 novembre. Pour celles et ceux qui souhaitent participer à la sortie terrain, il est impératif de s'inscrire auprès de Cathy au 06.12.41.59.51. Le départ est fixé à 14h à la Ludo-médiathèque. Dès le retour, l'après-midi se poursuivra à l'abri à partir de 16h15 par la présentation des trouvailles et les questions/réponses avec les spécialistes de la SOMYLA. Cette deuxième partie est ouverte à tous sans inscription. Cette année, nous serons aussi présents sur le marché de Noël, le dimanche 17 novembre à la Salle des Fêtes, pour vous proposer des jeux et des histoires.

A partir du mercredi 27 novembre à 10h30, nous remettons en place le rendez-vous des contes pour les tout-petits !

Le calendrier de l'avent fait aussi son grand retour, avec des lots à gagner pour les adultes et les enfants ! Vous pouvez remplir et déposer votre bulletin de participation durant tout le mois de novembre. Le tirage au sort aura lieu chaque jour ouvré de décembre et les gagnants seront annoncés sur nos réseaux et dans nos locaux.

Enfin, l'exposition photographique réalisée par Cécile Ursmes-Carvan sur le thème de l'arbre sera encore visible jusqu'au 19 novembre. Vous pourrez admirer de splendides spécimens de notre contrée présentés en couleur ou en noir et blanc qui donnent envie de les découvrir pour de bon. Il se murmure qu'ensuite, les maisonnettes pourraient faire leur grand retour. Mais chuuut, c'est une surprise pour les enfants !



© Photo Cécile Ursmes-Carvan

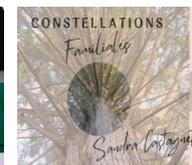
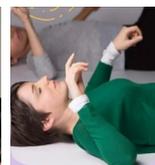
EN AVANT PREMIÈRE, LE PROGRAMME DE LA CALLUNE POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

La Callune est heureuse de vous présenter ses nouvelles activités. Une belle énergie se dégage dans ce calendrier de rentrée !

- Au programme : sophrologie pour les adultes, les femmes enceintes et les enfants avec Sandrine.
- Feldenkrais : Une pratique douce enseignée par Stéphanie pour la découverte de notre corps et de son potentiel à travers des mouvements dans l'espace.
- Des cours collectifs de guitare avec Silvio.
- Du yoga adulte avec Mégane.
- Du yoga nindra : discipline issue de l'hindouisme permettant de favoriser une relaxation profonde. Des bols chantant et un café mortel pour aborder les deuils dans nos parcours de vie avec Nicole.
- L'apprentissage de la Langue des signes pour adultes, familles et parents bébés avec Jess.
- Et des activités ponctuelles : les constellations familiales avec Sandra, "Inerdance" avec Audrey, un atelier "esprit yoga" avec Clémentine.
- La Course d'orientation pour les enfants à partir de 4 ans animée par le club de CO LOBEN.
- Et toujours : l'espace coworking et la permanence numérique animés par Caroline qui propose aussi des conversations en espagnol. Avec le "Tea time" et d'autres activités les rencontres reprennent !
- Sans oublier La cabane à dons qui vit et grandit grâce à vous, un grand merci ! Ouverte les mercredis de 9h à 12h et les samedis de 10h à 12h.

Voilà ce que La Callune vous propose, voilà ce qu'elle met à votre disposition. Alors à très vite !

Pour tout renseignement contactez La Callune à l'adresse lacallune40@gmail.com, au 06.25.51.53.67 ou sur Facebook et Instagram à l'adresse : lacalluneasso



LA COMMUNE ET LES ASSOCIATIONS CÉLÈBRENT HALLOWEEN !

Pour cette édition d'Halloween, le centre de loisirs, la ludo-médiathèque, le Comité des Fêtes et le Foyer des Jeunes se sont regroupés pour organiser des animations à la hauteur de cet événement. Le jeudi 31 octobre le programme commencera à 16h00. Encadrés par le Foyer des Jeunes, les enfants frapperont aux portes des maisons du centre-bourg pour une récolte de bonbons, les mineurs étant sous la responsabilité des parents. A 18h30 rendez-vous à la salle des fêtes pour écouter un conte d'Halloween présenté par la ludo-médiathèque. S'en suivra une boum organisée pour les enfants par le centre de loisirs. A l'issue de cet intermède, le Comité des Fêtes vous propose un repas de circonstance avec au menu :

Adulte 8 €

Apéritif

Soupe de sorcière

Burger des morts vivants - Frites ou Raglou du sorcier - Frites

Cake à la crème sanglante

Enfant 4 €

Nuggets - Frites

Browins

Inscription :
06.24.33.87.72
06.10.38.19.14



Les festivités se termineront par une soirée déguisée et dansante ouverte à tous et animée par le Foyer.

LES COURS DE GYM DOUCE ONT REPRIS À LA SALLE DE LA GRANGE !



Récente section de l'Amicale des retraités de Sainte Eulalie et Gastes, la gymnastique connaît un attrait certain. Après sa participation au forum des associations quelques personnes sont venues grossir l'effectif de l'an passé et la section compte maintenant une bonne trentaine de participants dans ses rangs.

Les cours ont débuté le mois dernier et se déroulent dans la salle de la Grange :

- lundi 9h30 - 10h30 gym douce et dynamique
- jeudi 9h30 - 10h30 gym sur une chaise

Pour celles et ceux qui le désirent une séance de 30 minutes de respiration et relaxation est proposée après chaque cours de gym.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à joindre Marie au 06.35.90.96.04

POUR HALLOWEEN LE FOYER DES JEUNES JOUE LES PROLONGATIONS !

Outre sa participation aux festivités organisées le jeudi 31 octobre (voir article ci-contre) le Foyer des Jeunes de Sainte-Eulalie-en-Born a décidé de jouer les prolongations. Une autre soirée destinée à fêter cet événement aura lieu dans leurs locaux, place de la Grange, le samedi 02 novembre à 20h.

N'hésitez pas à venir nombreux et déguisés.

Une boisson offerte à chaque personne costumée.

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION LUNDI 11 NOVEMBRE 2024

L'association des anciens combattants, les enfants de l'école primaire de Sainte-Eulalie-en-Born et la municipalité vous prient d'assister à la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918. Au cours de cette célébration nous rendrons hommage aux victimes tombées au combat parmi lesquelles une trentaine de jeunes de notre village ont donné leur vie pour sauver la France. Rendez-vous devant la mairie et départ du cortège à 11h00. Les personnes qui le souhaitent peuvent apporter une fleur ou un petit bouquet. A l'issue du dépôt de gerbe au monument aux morts, nous irons au cimetière rendre également hommage à d'autres soldats victimes de la seconde guerre mondiale. Le traditionnel vin d'honneur servi à la mairie clôturera cette matinée.



MADAME JOËLLE SOLARI DÉCORÉE CHEVALIER DES ARTS ET DES LETTRES



Le samedi 07 septembre Mme Joëlle Solari a reçu la médaille de Chevalier des Arts et des Lettres des mains du Colonel Richard Mazabraud, Chevalier de la Légion d'honneur, en présence de Bernard Comet, maire de Sainte-Eulalie-en-Born ainsi que de nombreux amis venus la féliciter. Son parcours d'écriture a commencé au lycée à l'institution Saint-Louis Villa Pia située à Bayonne. Encouragée par son professeur de Français franco-américain, feu John Opalak, écrivain lui-même et distingué en son temps par le célèbre prix des trois couronnes. Joëlle fait alors un condensé exceptionnel de ses écrits et participe à la rédaction du journal du lycée où professeurs et camarades vont découvrir un article sur les femmes dans l'armée. Prémonitoire ?

Entrée dans l'armée de terre quelques temps après, plusieurs affectations dites "sensibles" vont lui permettre d'évoluer dans ses talents de rédactrice, notamment à l'OTAN et au cabinet du ministre de la défense. Au service des relations extérieures du commissariat aux sports militaires à Paris, elle co-écrit le scénario des 30 ans du bataillon de Joinville en 1986 sur une mise en scène de Yves Mourousi, journaliste emblématique de TF1. Diffusé par la chaîne en direct des arènes de Nîmes, cet événement suscite à l'époque une grande notoriété.

Puis elle a été la rédactrice en chef pendant plusieurs années du magazine du sport dans les armées diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires. Toujours dans le cadre professionnel, elle a participé à l'organisation de plusieurs jeux olympiques d'hiver et d'été auxquels ont participé les athlètes militaires du temps de la conscription, ce qui lui a valu un séjour dans l'armée américaine dans l'état du Colorado.

Revenue à la vie civile et poussée par sa famille elle se lance enfin dans l'écriture, pour elle et rien que pour elle. Elle se spécialise dans le style de la nouvelle et suit pendant 10 ans des ateliers d'écriture qui lui permettront d'être repérée par une maison d'édition qui publiera ses textes, dont bon nombre seront primés. Deux nouvelles ont d'ailleurs été sélectionnées pour être étudiées à l'université de langues étrangères appliquées d'Athènes en Grèce et pour lesquelles elle ne touche aucun droit, les ayant offerts pour le programme des étudiants.

Entrée comme auteur chez "Provence Poésie" à Aubagne, elle intègre rapidement le comité de lecture et propose l'extension du concours de nouvelles à l'international. Elle prend en charge cette organisation qui l'emmène virtuellement des Etats-Unis au Japon en passant par les Îles Tonga. Elle contacte alors personnellement tous les collèges, lycées, ambassades, consulats, centres culturels français basés à l'étranger pour leur proposer de participer au concours qui prendra une ampleur d'envergure et permettra ainsi à la maison d'édition de découvrir des auteurs francophones de qualité. Après avoir fait le tour de la question concernant la nouvelle, elle se lance dans le roman. Elle décroche un premier prix de salon dès la parution chez "Le Lys Bleu" à Paris de son premier roman "Le Jeu du Destin". Deux autres tomes suivront. Au fil du temps, au retour de ses voyages lointains, elle rédige bénévolement un compte rendu destiné à la direction de "Verdié Voyages" dont son président appréciera les informations et s'en servira pour l'amélioration des programmes proposés aux voyageurs.

A ce jour, elle réside avec son mari dans notre village et elle participe régulièrement aux activités de la commune à la ludo-médiathèque, à l'exposition "Entracte au village" ou au marché de Noël. Elle est toujours bénévole chez "Provence Poésie éditions" dont les auteurs sont dénommés "Plume de Provence" et où elle est encore un pilier actif.

RAPPEL URBANISME : TOUTES LES DÉMARCHES VIA INTERNET !

Permis de construire, de démolir, déclaration préalable, certificats d'urbanisme... sont autant de démarches pour lesquelles vous devez prendre contact avec le Service urbanisme de la commune.

Outre son rôle, en matière de planification urbaine et d'aménagement : Plan Local d'Urbanisme (P.L.U), Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C)..., le Service urbanisme offre aussi la possibilité au public de s'informer sur la législation en cours, les particularités de l'urbanisme local et les informations cadastrales. Il est également le lieu auprès duquel vous pouvez retirer les imprimés de :

- demande de permis de construire
- demande de permis d'aménager
- déclaration préalable
- demande de permis de démolir
- demande de certificat d'urbanisme



Ces documents peuvent être également téléchargés sur internet en allant sur le site : www.Service-Public.fr - Onglet «logement» - Rubrique «Construction»

Vous trouverez aussi sur ce site des notices explicatives pour vous aider à remplir les dossiers correspondants et la liste des pièces à joindre.

Vous avez la possibilité d'effectuer toutes vos démarches sur la plateforme de l'ADACL sur le site : www.adacl40.fr/content/demande-dautorisation-durbanisme-en-ligne

Pour cela vous devez créer un compte personnel (usager ou professionnel) sur le site de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales (ADACL). Après avoir renseigné et validé votre formulaire d'inscription, vous recevrez un courriel avec un lien pour activer votre compte.

INFO SPORT : ENCORE UNE SAINTE EULALIENNE SUR LE PODIUM !



Les 21 et 22 septembre, l'écurie de St-Cyr, à Saint-Cyr-du-Doret (Charente-Maritime), a organisé le championnat de France Majors de concours complet allant de l'Amateur 4 à l'Amateur 1. Quarante-six concurrents, représentant cinq régions, se sont élancés pour les deux jours de compétition. Au programme, dressage puis cross le samedi, et le lendemain saut d'obstacles. A l'issue de ces trois épreuves àprement disputées, Anne Sagot Duvaux, membre du centre équestre de Saint Justin et montée sur "Fom Epsilon de Pégase" décroche une très belle médaille d'argent dans la catégorie amateur 1. Bon sang ne saurait mentir puisque le papa et la maman sont aussi plusieurs fois médaillés... mais dans les compétitions d'attelage.

Bravo Anne pour cette performance et double ration d'avoine pour "Fom Epsilon de Pégase".

INFO TRAVAUX : RUPTURE DE CONDUITE SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Fin de semaine dernière, des riverains de la rue du Laivoir ont signalé qu'ils étaient confrontés à des problèmes d'écoulement des eaux usées. Des recherches effectuées par le SYDEC ont vite mis en évidence que nous étions face à une rupture de canalisation sur une partie du réseau datant des années 70.

Les travaux de réparation ont été confiés à la société CGTP et ont nécessité de couper la route afin de changer la conduite. Après trois jours d'intervention la chaussée a pu être à nouveau ouverte à la circulation.



ATTENTION CHANGEMENT D'HEURE : CETTE NUIT PASSAGE À L'HEURE D'HIVER !

Chaque année, en mars, les horloges de plusieurs pays du monde avancent d'une heure, marquant ainsi le passage à l'heure d'été qui dure généralement jusqu'en octobre. C'est notamment le cas des États membres de l'Union Européenne, du Canada et de certains États d'Amérique du Nord. Ailleurs dans le monde, le changement d'heure est aussi pratiqué en Nouvelle-Zélande, dans certaines régions d'Australie, ainsi que quelques pays du Proche-Orient (Liban, Israël) et d'Amérique du Sud (Paraguay, Chili).

En Amérique latine comme en Asie et en Afrique, plusieurs pays l'ont pratiqué par le passé, mais peu d'entre eux ont conservé ce système. Les derniers pays à avoir complètement abandonné le changement d'heure sont la Syrie, la Jordanie et l'Iran. Les régions qui ne l'ont jamais appliqué sont essentiellement situées autour de l'équateur, où la durée d'ensoleillement reste stable toute l'année. Mais enfin qui est responsable de ce bouleversement horaire ? De quand date cette idée un peu étrange de faire avancer ou reculer les aiguilles de sa montre ?

Le changement d'heure remonte à 1784 et il ne nous vient pas d'un illustre inconnu. C'est l'ambassadeur, naturaliste et homme politique américain Benjamin Franklin (1706-1790) qui imagina de procéder ainsi, lors d'un voyage à Paris. Il jugea en effet que se lever plus tôt le matin pour se coucher plus tôt le soir permettrait d'économiser des chandelles et des bougies.

A l'époque, pour faire appliquer cette règle, Benjamin Franklin préconisait des mesures : Taxer d'un louis par fenêtre celles qui sont équipées de volets empêchant la lumière d'entrer, écrivait-il dans le Journal de Paris en 1784 ; laisser la police faire de la prévention pour encourager à réduire la consommation de bougies, y compris dans les magasins où aucune famille ne pourra acheter plus d'une livre de bougies par semaine ; les voitures circulant après le coucher du soleil devront être arrêtées (sauf celles des urgentistes) ; chaque matin au lever du soleil, faire sonner les cloches des églises et, si besoin, tirer au canon dans chaque rue pour réveiller les fainéants et leur montrer ainsi l'intérêt de la mesure. L'idée était belle mais elle n'a pas été suivie.

La proposition d'un autre homme, l'entomologiste néozélandais George Vernon Hudson, connu le même sort. En 1895, il voulut faire ajouter deux heures en octobre et en enlever deux en mars, mais cela n'a pas été appliqué.

En 1905, troisième tentative avec le Britannique William Willett, qui propose d'avancer les horloges de 20 minutes chaque dimanche d'avril pour profiter de la lumière du jour plus tard, jusqu'en septembre, où les montres seraient remises à l'heure en reculant de 20 minutes les aiguilles chaque dimanche. Sa proposition a été défendue à la Chambre des communes par le député Robert Pearce en 1908. Mais elle a rencontré des réticences, notamment des fermiers, et Willet mourut en 1915 sans avoir vu sa proposition appliquée.

Finalement, après ces multiples péripéties, c'est l'Allemagne qui a adopté le changement d'heure en pleine Première Guerre mondiale. Rapidement, les Britanniques s'y sont mis, puis la France et les États-Unis en 1918. Dans l'entre-deux-guerres, de nombreux pays abandonneront l'heure d'été pour ensuite la reprendre par souci d'économies pendant la Seconde Guerre mondiale, avant de l'abandonner à nouveau à la Libération.

Il faudra le choc pétrolier de 1973 pour que les gouvernements y songent sérieusement. La France adopte le changement d'heure en 1975, sous Valéry Giscard d'Estaing, pour faire des économies d'énergie, en réduisant les besoins d'éclairage le soir. La mesure est censée durer le temps du choc pétrolier, mais sera prolongée et introduite dans tous les pays de l'Union européenne au début des années 1980. Les dates (heure d'été le dernier dimanche de mars et heure d'hiver le dernier dimanche d'octobre) ont été harmonisées en 1998.

Bien que plus de 140 pays aient mis en œuvre le changement d'heure à un moment donné de leur histoire, moins de 40 % des États de la planète l'appliquent encore aujourd'hui. L'objectif initial de cette mesure était de faire correspondre les heures d'activités avec les heures d'ensoleillement, afin de limiter l'utilisation de l'éclairage artificiel et du chauffage. Mais son efficacité fait de nos jours débat et ses détracteurs lui reproche aussi des effets potentiellement néfastes sur la santé.

Lors d'une consultation menée par l'UE en 2018, la grande majorité (84 %) des Européens s'étaient prononcés en faveur d'une suppression du changement d'heure, et un peu plus de la moitié (56 %) pour le passage permanent à l'heure d'été. Mais les discussions à ce sujet au sein des institutions européennes restent au point mort à l'heure actuelle, les négociations sur le Brexit, la pandémie de Covid-19 puis la guerre en Ukraine ayant relégué ce débat à une échéance plus lointaine.

C'est pourquoi il nous faudra une nouvelle fois, repasser à l'heure d'hiver. Il se déroulera dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 octobre 2024. Il faudra reculer les horloges d'une heure : à 3 heures du matin, il sera alors 2 heures.

Le point positif : 1 heure de plus de sommeil !



DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024 : MARCHÉ DE NOËL À STE-EULALIE-EN-BORN

Cette année encore, le marché de Noël sera organisé à la salle des fêtes, dans la salle de réunion de la mairie située juste à côté ainsi que dans la cour attenante. Il se déroulera le dimanche 17 novembre et parmi les différents étals qui le composent vous trouverez de nombreuses idées de cadeaux ou de décorations de Noël (Bijoux, Patchworks, Compositions en bois flotté, Produits du terroir ...) Eva, la responsable de la ludo-médiathèque, proposera aux enfants de participer à différents jeux avant d'assister à la présentation d'un conte de Noël.

Comme les années précédentes, des tickets de tombola à 1€ seront en vente au profit du Centre Communal d'Action Sociale. N'hésitez pas à venir nombreux à la recherche d'un joli cadeau à offrir pour les fêtes de Noël !

Programme du marché de Noël :

- ouverture de 10h à 18h.
- vers 12h : verre de l'amitié offert à chaque visiteur.
- à 16h30 : tirage de la tombola.

*Buvette - Restauration sur place
(Boissons - Crêpes - Garbure)*



MERCREDI 20 NOVEMBRE : LOTO TÉLÉTHON ORGANISÉ PAR L'AMICALE DES RETRAITÉS



L'Amicale des retraités de Sainte-Eulalie-en-Born et Gastes organise un loto/bingo dont les bénéfices seront intégralement reversés à l'Association Française contre les Myopathies. Il aura lieu dans notre Salle des Fêtes le mercredi 20 novembre à 15h00. Venez nombreux, c'est pour la bonne cause !

Vingt lots composés essentiellement de bons d'achat d'une valeur de 15 € à 40 € ainsi qu'un lot réservé pour les enfants sont à gagner.

1 carton 2€ - 3 cartons 5€ - 6 cartons 8€ - 10 cartons 12€ - 12 cartons 15€ - à l'entracte 1€ les 2 cartons

1 ticket Bingo 2€ - 3 tickets Bingo 5€

Les lots Bingo sont d'une valeur de 20€, 40€ et 60€.

Boissons fraîches et chaudes ainsi que des crêpes vous seront également proposées à l'entracte.

Et comme à chaque animation proposée par l'Amicale, n'oubliez pas les bouchons !

Ils sont collectés au bénéfice de l'association "Les Bouchons d'Amour".



RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ASSURANCE SANTÉ POUR LA COMMUNE

Au mois de septembre, la commune de Sainte-Eulalie-en-Born a renouvelé la convention "Assurance Santé pour votre commune" avec l'agence AXA de Pontenx-les-Forges pour une durée d'un an. Cette convention donne l'opportunité d'une offre promotionnelle sur les contrats santé pour les habitants de notre village en résidence principale.

Cette proposition consiste à mettre à disposition une complémentaire santé standard et modulable à des conditions tarifaires préférentielles, sans questionnaire médical et sans limite d'âge.

Sous réserve de l'envoi d'un justificatif de domicile, vous aurez la possibilité de souscrire à l'offre de 3 formules de contrats santé correspondant à 3 niveaux de garantie.

Sur la base de ces 3 formules, 3 modules vous seront proposés :

- a) pour une meilleure prise en charge des frais d'hospitalisation et d'une chambre particulière ;
- b) pour un meilleur remboursement des soins dentaires ou d'optique ;
- c) pour une prise en charge des médicaments à service médical rendu (SMR) faible, des cures thermales, de la médecine douce et des aides auditives à tarifs libres.



SAMEDI 23 NOVEMBRE : REPAS LANDAIS DES AMIS DU RUGBY-CLUB STE EULALIE



L'association des Amis du Rugby-Club vous invite à assister à sa traditionnelle journée landaise qui aura lieu le samedi 23 novembre à 12h00 à la salle des fêtes de Sainte-Eulalie-en-Born. Préparé par les bénévoles de l'association, le repas qu'ils nous proposent a de quoi régaler les papilles.

Garbure Landaise
Confit de canard - Frites
Salade - Fromage
Dessert
Café, vin et 1 apéritif compris

L'animation musicale de l'après-midi sera confiée à la virtuosité de Jacky Dumartin. Le nombre de places étant limité, merci de réserver avant le 18 novembre auprès de Jean-Marie Tournon au 06.03.13.43.28

Prix du repas : 25 € payable à l'inscription

FLASH INFOS



OUVERTURE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30
Mardi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30
Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30
Les 1^{er} et 3^{ème} samedis ouvrables du mois : 10h à 11h30 (sauf juillet et août)

ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

Lundi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Mardi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Les 1^{er} et 3^{ème} samedis ouvrables du mois : 10h à 12h (sauf juillet et août)

ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale du Conseil Général reçoit à la Mairie, sur rendez-vous, en téléphonant du lundi au vendredi de 9h à 10h au 05.58.82.73.77, ou en laissant un message sur répondeur après 10h.

ACCUEIL LUDO-MEDIATHEQUE

Lundi : Fermé
Mardi : 14h à 18h
Mercredi : 14h à 18h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h à 12h et 14h à 18h
Samedi : 10h à 18h
Dimanche : 14h à 17h (novembre à mars)

PLATES-FORMES DE TRI SELECTIF

Apportez vos déchets à recycler au point tri le plus proche de chez vous :

- Rue des Bruyères
- Rue du Stade
- Route de Labadan
- Route du lac, aire de camping-cars
- Rue du Ruisseau, lotissement des bois
- Route de Piche à la déchetterie

Attention les points tri ne sont pas des déchetteries. Aucun autre déchet que le verre, les journaux ou prospectus et les emballages ne doit y être déposé.

DECHETTERIE

Située route de Piche, elle est ouverte :

Du 01/11 au 31/01 :

Mercredi 9h30 - 12h30 13h - 17h
Vendredi 9h30 - 12h30 13h - 17h
Samedi 9h30 - 12h30 13h - 17h

Du 01/02 au 30/06 et du 01/09 au 31/10 :

Mercredi 9h30 - 12h30 13h45 - 17h30
Vendredi 9h30 - 12h30 13h45 - 17h30
Samedi 9h30 - 12h30 13h45 - 17h30

Du 01/07 au 31/08 :

Mercredi 7h30 - 12h30 13h - 15h
Vendredi 7h30 - 12h30 13h - 15h
Samedi 7h30 - 12h30 13h - 15h

MALADE DE NUIT, LE WEEK-END OU UN JOUR FERIE

Toujours un médecin à votre écoute.
Appelez le **05.58.44.11.11**

NOUVEAU À SAINTE-EULALIE-EN-BORN : UN BUREAU D'ACCOMPAGNEMENT FUNÉRAIRE



Lorsque l'on est confronté à un décès familial c'est toujours une épreuve difficile à gérer. Il faut simultanément, souvent sans y être préparé, assumer la perte d'un être cher et toutes les obligations administratives qui y sont liées. Cela est d'autant plus difficile si la famille ne réside pas dans les environs. Sandrine Dubos vous propose ses services. Conseillère funéraire dans une entreprise de pompes funèbres pendant plusieurs années, sa famille emménage dans notre village suite au décès de son beau-père. Ne désirant pas rester sans travailler, après mûres réflexions et connaissant parfaitement ce milieu professionnel elle se lance dans l'entrepreneuriat et crée sa société "*Le temps des démarches*".

Sandrine est à même de vous accompagner pour toutes les formalités administratives auprès de la mairie, des pompes funèbres, du service des impôts, de la banque ou encore du notaire.

Si besoin, n'hésitez pas à la contacter, elle vous expliquera mieux que quiconque ce qu'elle peut faire pour vous.

Sandrine Dubos - "*Le temps des démarches*" 40200 Sainte-Eulalie-en-Born
Tél : 07.80.23.25.90 - Siret : 93162598200018

SERGE LANDAU : UN NOUVEL AUTEUR AU SEIN DE NOTRE VILLAGE

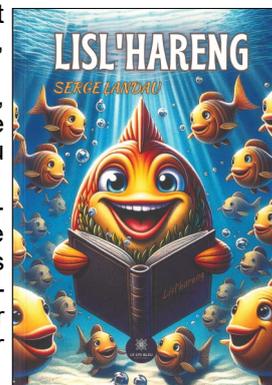


Amoureux des mots et essentiellement du bon mot, Serge Landau profite de sa retraite et de ce temps libre pour écrire. Il souhaite contribuer modestement au développement des écrits de tous les comiques, jongleurs de mots et orfèvres de l'écriture. Son premier ouvrage publié aux éditions "*Le Lys Bleu*" est un recueil d'annonces et de textes traitant de sujets, dérives et réalités affligeantes de notre époque, par des litotes et des euphémismes.

Avec ce livre intitulé "*Lis l'hareng*",

Serge s'inscrit dans la lignée des humoristes comme Pierre Dac, le roi des loufoques, Philippe Geluck ou Stéphane De Groodt.

Entre vérités et humour décalé, si on en croit son auteur, lire ce livre est moins toxique que le protoxyde d'azote. Et pour se faire sa propre opinion n'est-il pas nécessaire de le lire ! Alors rendez-vous à la ludomédiathèque et demandez "*Lis l'hareng*". A consulter sans modération. Vous pouvez également contacter directement Serge Landau au 06.04.09.53.69.



INFO COMMERCE : FERMETURE ANNUELLE DU CAFÉ DES SPORTS ET DU BUREAU DE TABAC

Monsieur Guillaume Lass informe sa clientèle que le café des sports et le bureau de tabac seront fermés du lundi 28 octobre au lundi 11 novembre inclus. Cette période sera mise à profit pour effectuer quelques travaux en vue d'améliorer l'offre publique.



Apprenons à devenir des écocitoyens, demandez à recevoir Info-Village en couleur par internet. A terme, nous économiserons du papier et préserverons notre planète.
Communiquez votre adresse @ au secrétariat de la Mairie :
mairie@sainteulalieenborn.fr et venez retirer l'autocollant "Stop info village" à coller sur votre boîte aux lettres.

Directeur de la publication : Bernard Comet - Coordination, rédaction : commission communication
Conception, réalisation : Alain Ramazeilles - Impression : Mairie de Sainte-Eulalie-en-Born
Crédit photos : Mairie de Sainte-Eulalie-en-Born - Nombre d'exemplaires : 900
Dépôt légal à parution : n°ISSN 2430-588X (imprimé) et n°ISSN 2430-6169 (en ligne)